

**AVIATION
MILITAIRE
SUISSE**

La fin du Venom

... et le départ du commandant de corps Arthur Moll

SION. — Une page s'est tournée pour l'aviation militaire suisse hier après-midi au cours d'une cérémonie qui a eu pour cadre l'aérodrome de Sion. D'une part, le commandant de corps Arthur Moll, chef des troupes d'aviation et de défense contre avions, qui abandonnera ses fonctions à la fin de cette année pour raison d'âge, a pris congé des unités placées sous ses ordres. D'autre part, les troupes d'aviation ont pris congé d'un fidèle serviteur, le DH-112 Venom, qui va être retiré, lui aussi pour raison d'âge.

Cette double cérémonie s'est déroulée en présence du conseiller fédéral Georges-André Chevallaz, chef du Département militaire, et de nombreux officiers supérieurs. De plus, des délégations des principales troupes d'aviation et de DCA étaient également présentes, accompagnées par les drapeaux des unités. La fanfare du rgt inf 20 a agrémenté la partie officielle de ses productions. Enfin, pour couronner le tout, un défilé aérien a vu passer dans le ciel séduisant une quarantaine d'appareils en formation, du Hunter au C-36 en passant par les Mirage, Tiger, Venom, Vampire, Alouette III et autres Pilatus-Porter PC-6, ces derniers larguant des grenadiers-parachutistes.

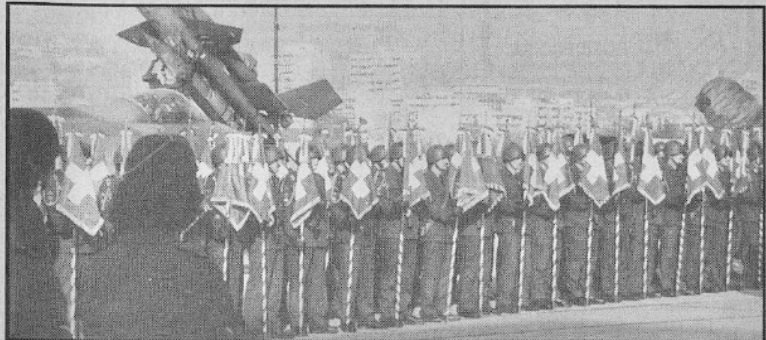
Avec une certitude

Successeur du commandant de corps Moll, le divisionnaire Ernst Wyler, qui entrera en fonctions au début de 1984, a tracé un portrait du chef de l'aviation, relevant notamment: «A fin 1983, le commandant de corps Moll peut quitter son commandement avec la certitude de laisser à son successeur un instrument de combat parfaitement préparé et apte à intervenir avec succès, dès les premières heures d'un conflit, pour protéger notre pays et ceux qui l'habitent. La troupe le remercie pour sa fidélité et l'exemple lumineux qu'il lui laisse.» Auparavant, le divisionnaire Wyler avait relevé les principaux points de la carrière de l'officier qui rentrera dans le rang à la fin de l'année.

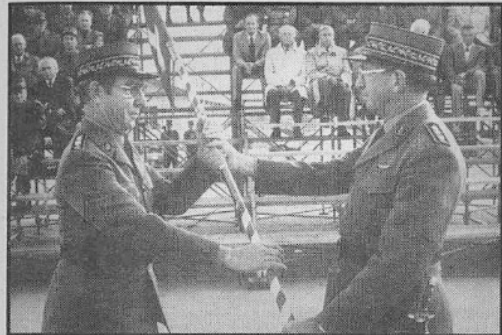
La seule en Europe

Au cours d'une brève conférence de presse, le chef de l'information des troupes d'aviation et de DCA, le lieutenant-colonel H.-R. Häberli, a retracé ce que fut la carrière du Venom, un appareil construit en 1953 par la firme britannique de Havilland Aircraft Ltd, mais dont les 250 exemplaires en service dans notre armée furent tous réalisés sous licence en Suisse. Avec cette acquisition, l'armée de l'air helvétique était la seule d'Europe, en 1956, à disposer d'une flotte d'avions de combat uniquement à réaction. Le lieutenant-colonel Häberli releva également que la longévité du Venom en Suisse était à mettre à l'actif tant de l'industrie que des troupes de maintenance, si l'on songe qu'en 1956-1957, la RAF le retirait déjà de ses unités.

Durant les trente ans qu'il fut en service en Suisse, le Venom remplissait parfaitement sa mission. Il y



Tous les drapeaux des unités des troupes d'aviation et de DCA étaient au rendez-vous.



Passation des pouvoirs entre les commandants de l'aviation, Albert Moll (à droite) et Ernst Wyler.



Le conseiller fédéral Georges-André Chevallaz, chef du Département militaire, félicite le nouveau commandant des troupes d'aviation et de DCA, le divisionnaire Ernst Wyler.

eut certes des accidents à déplorer, une cinquantaine. Si quatorze pilotes, lors de ces accidents, purent faire fonctionner avec succès leur siège éjectable, malheureusement, trente-cinq autres perdirent la vie. Durant ces trente ans, les 250 Venom helvétiques accumulèrent pas moins de 300 000 heures de vol et 500 000 atterrissages et décollages.

Dans son allocution, le commandant de corps Arthur Moll devait déclarer:

Des remerciements au Valais

«Je remercie mon remplaçant, le divisionnaire Ernst Wyler,

d'avoir organisé la cérémonie de ma prise de congé des troupes d'aviation et de défense contre avions en Valais. De nombreux souvenirs de service m'unissent en effet à Sion et à la vallée du Rhône. J'ai passé une partie importante de ma carrière d'instructeur sur cet aérodrome, sur lequel les jeunes pilotes nouvellement brevetés ont été préparés sur Morane et Vampire, pour passer ensuite dans les escadrilles de front.

En ce temps-là, j'ai vécu la symbiose étroite entre les troupes d'aviation et de défense contre avions qui, avec les deux places de tir de DCA de Savièse et Glurin-

gen-Reckingen et les cinq aérodromes, étaient et sont toujours fortement représentées dans la vallée du Rhône. J'ai donc tout particulièrement à cœur de remercier les autorités du canton, des districts et des communes, de même que toute la population du Valais, pour la compréhension et la bienveillance dont ils ont fait preuve à l'égard de la présence de ces troupes. A l'occasion d'une allocution dans la ville de Conches, en octobre dernier, le chef du Département militaire fédéral a souligné que le canton du Valais n'était pas mis davantage à contribution que la plupart des autres cantons, par des installations de défense militaire et par la présence de la troupe.

Les troupes d'aviation et de défense contre avions sont cependant conscientes qu'avec le service de vol et les tirs de défense contre avions, elles représentent une grande partie de «l'occupation militaire» dans cette vallée où elles ne sont pas partout les bienvenues. Je puis vous assurer que c'est un des grands soucis de mon commandement de veiller à ce que les services de l'administration, les commandants et la troupe respectent les contrats et ménagent la population et l'environnement.»

G. Théodoloz

«J'avais un camarade...»

Au cours de son allocution, le commandant de corps Arthur Moll ne manqua pas de rappeler la mémoire de ses camarades pilotes morts en service commandé. Le chef de l'aviation est également une pensée pour les civils, victimes eux aussi, d'accidents. Il cita notamment la mémoire des deux jeunes gens tragiquement disparus, il y a un peu plus d'une année, à Riddes. Le commandant de corps Moll devait dire à ce propos:

«On ne saurait jeter un coup d'œil rétrospectif sur 38 ans passés dans les troupes d'aviation et de défense contre avions, sans avoir une pensée émue pour les camarades qui ne sont plus parmi nous aujourd'hui. Que ce soit comme élève, moniteur, commandant ou camarade, j'ai eu des liens avec la plupart d'entre eux. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, plus de 150 pilotes et près de douze personnes civiles ont perdu la vie, que ce soit comme passagers ou victimes de chutes d'avions. L'accident d'avion de Riddes, au mois d'août 1982, qui a causé la mort tragique de deux jeunes gens, reste profondément gravé dans notre mémoire.

«Mais les troupes DCA ont aussi leur plaque commémorative en Valais, pour rappeler le décès de 11 civils et de 19 officiers à la suite de l'avalanche de Reckingen dans la nuit du 24 février 1970. Je m'incline devant toutes ces victimes du service de vol et des forces de la nature et je vous invite à honorer leur mémoire en vous levant pendant que la fanfare jouera *J'avais un camarade...*»

Quinze fois moins cher que le Tiger

★ Lors de son achat, en 1954, le Venom valait 678 000 francs, soit quinze fois moins que la